



COMMUNIQUE UNSA-RETRAITES JANVIER 2019



***LES MEMBRES DU BUREAU RETRAITES
VOUS ADRESSENT LEURS VOEUX
LES PLUS CHALEUREUX POUR CETTE
NOUVELLE ANNEE ET VOUS
SOUHAITENT SANTE, BONHEUR ET
PARTAGE AINSI QU'A VOS PROCHES.***



POUVOIR D'ACHAT :

Pour redonner du pouvoir d'achat à la population de ce pays et payer les services publics indispensables qui se rarifient dramatiquement dans nos territoires et hors des grandes villes, il faut de l'argent !

Il faut donc arrêter le pillage du pays par les multinationales qui paient un minimum d'impôt chez nous, mais qui utilisent largement toutes nos infrastructures tout en faisant un maximum de bénéfices !

Il faut également mettre « hors la loi », tous les paradis fiscaux !

L'UNSA-RATP Retraités revendique en ce début d'année, la suppression intégrale de la majoration CSG de 1,7 %, pour tous les retraités, appliquée injustement en 2018.

De plus, nous exigeons la revalorisation annuelle de toutes les pensions, avec un effort pour les basses pensions.

L'UNSA-RATP Retraités exige que cette revalorisation soit calculée en fonction de l'évolution du salaire mensuel de base des actifs, et en aucun cas, soit inférieure à l'évolution de l'indice des prix.

Citoyens à part entière comme les actifs, les retraités sont des consommateurs, des contribuables et un moteur de l'économie nationale. Il est scandaleux d'assimiler la pension des retraités à des prestations sociales.

L'UNSA-RATP Retraités revendique la mise en place d'une instance nationale de concertation entre les organisations syndicales de retraités et les pouvoirs publics.

SYNDICALISME : QUEL AVENIR ?

Même si pour l'UNSA-RATP, les résultats des dernières élections professionnelles ont été un succès grâce à la confiance des agents envers leurs représentants syndicaux honnêtes et loyaux, il n'en demeure pas moins que l'on constate un affaiblissement des syndicats en général. Cela est la conséquence d'un travail de sape des politiques actuelles et libérales mises en place sous les trois derniers quinquennats.

Ne rien céder tant en matière d'augmentation salariale que de compensations à la flexibilité du travail, ne fait qu'amplifier ce phénomène.

Il ne faut donc pas s'étonner de se retrouver directement face à une révolte sans corps intermédiaire, d'une population méprisée et tenue à l'écart depuis des décennies.

Une démocratie sans représentativité (syndicats, partis politiques, Assemblée Nationale, Sénat) n'est plus une démocratie et cela peut ouvrir la porte aux pires des solutions extrêmes !

Il est donc urgent que le gouvernement redonne leur place aux organisations syndicales.

Nous espérons que l'année 2019 verra l'aboutissement de ces revendications.

COTISATION 2019 :

Nous vous rappelons que pour 2019, la cotisation syndicale est fixée à **30 €uros**.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de nos collègues et amis, membres du Bureau Retraités :

Raymond LANGLOIS et Jean-Pierre EMERY.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :

LUNDI 18 FEVRIER 2019

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

Mail : unsaretraites@laposte.net



LAPORTE Jean-Claude
THOMAS Jean-Claude
BIDARD Jacques
BREUIL Jean-Louis
CANTRAINNE Philippe
COUDERT Bernard
LANGLOIS Claude
LAPERSONNE Serge

Conducteur
Machiniste
Conducteur
Conducteur
Machiniste
Maitrise
Conducteur
Machiniste